

En 2014, de très importants travaux sont entrepris pour la réfection des charpentes et de la couverture de l'église abbatiale.

En 2016, les nouveaux travaux concernent la restauration d'une partie des bâtiments communitaires : des cellules sont rénovées dans les combles de l'aile du noviciat pour accueillir des frères. Vient ensuite la restauration de toutes les fenêtres et des verrières du bâtiment conventuel.

Aujourd'hui, nous engageons des travaux qui concernent la ferme abbatiale, car il devient urgent de restaurer l'ancienne grange aux dîmes, classée au titre de Monument Historique. Il s'agit de l'imposant bâtiment, de 34 m de long et de 9 m de large situé dans le prolongement de la nouvelle hôtellerie.

Avec le temps, ce corps de bâtiment est devenu un refuge pour les pigeons qui s'y sont installés sans préavis. Cela en rend l'utilisation difficile, d'autant qu'il y pleut également. Les ardoises disjointes, cassées ou tout simplement emportées par le vent, sont toutes à remplacer. La toiture devenue totalement perméable est donc entièrement à refaire...



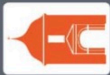
Nous ne pourrions pas financer ces travaux sans votre aide, et c'est pourquoi, comptant sur votre générosité, nous faisons appel à vous.

Grâce à vous, nous pourrions poursuivre les travaux de restauration des bâtiments...



Dans le passé, nous utilisons cet espace de 240 m² pour des événements paroissiaux (verres de l'amitié, pique-nique...), pour des manifestations culturelles (concerts, théâtre...), ou pour l'accueil de groupes de jeunes en séjour à l'hôtellerie, etc. Aujourd'hui, les contraintes drastiques des normes de sécurité nous en interdisent l'usage, sauf à y réaliser d'importants travaux pour l'utiliser de nouveau ! Or son usage nous est devenu indispensable pour répondre aux sollicitations croissantes des activités de la pastorale et de l'hôtellerie.

Les normes administratives nous obligent désormais à reclasser ce bâtiment en E.R.P. : « *Établissement Recevant du Public* ». À ce titre, des aménagements intérieurs et techniques spécifiques sont à programmer : réfection de la couverture, révision sanitaire des charpentes, reprise des maçonneries et des sols, restaurations des menuiseries existantes, traitement des murs en lait de chaux et installation d'un dispositif de chauffage pour tout le volume ! Le montant de tels travaux s'élève à 777 980 euros. **Pouvons-nous compter à nouveau sur votre aide pour mener à bien ce projet de RESTAURATION DE LA GRANGE AUX DÎMES ?**



OUI, je souhaite aider la communauté des Prémontrés de Mondaye avec l'aide de la Fondation des Monastères

Deux formules vous sont proposées :

- Formule A : en effectuant un don ponctuel • Formule B : en effectuant un prélèvement automatique

BULLETTIN de SOUTIEN – Formule A

Vos coordonnées :

NOM : Prénom :
 Adresse :
 CP : Ville :
 Tél. : Courriel :
 Date : Signature :

Je vous envoie un don de : 25 € 50 € 100 € 200 € 500 € Autre €

Les informations recueillies sont à l'usage exclusif de la Fondation des Monastères et le cas échéant de la communauté d'affiliation, pour vous adresser votre reçu fiscal ou des informations personnalisées. La Fondation des Monastères s'engage à ne jamais louer, échanger ou céder vos informations qui ne seront conservées que pendant la durée nécessaire au traitement. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant, en nous contactant : Fondation des Monastères, 14 rue Brunel, 75017 Paris – fondationdesmonasteres.org



- 1 - Libellez votre chèque à l'ordre de : **Fondation des Monastères** 5 % de votre don sera versé au fonds de solidarité monastique
- 2 - Précisez au dos du chèque : **Abbaye de Mondaye**
- 3 - Renvoyez le bulletin et votre don à : **Communauté des Prémontrés - F14250 Juay-Mondaye**

Attention : la date qui figure sur le reçu fiscal (ou date de versement) sera la date de régularité de votre don. À l'Établissement, veuillez vous adresser à la caisse. Nous vous invitons à inscrire le code de votre don en le faisant valoir sur le site en ligne www.fondationdesmonasteres.org



BULLETTIN de SOUTIEN – Formule B – prélèvement automatique

Merci de remplir l'autorisation de prélèvement et de joindre un RIB

M. Mme autorise à mettre en place un prélèvement SEPA au profit de : **la Fondation des Monastères**

- Un don mensuel : 15 € 25 € 30 € autre €
- Un don trimestriel : 25 € 50 € 100 € autre €
- Période : 1 an 2 ans 3 ans Période indéterminée à partir de :

Nom, Prénom et Adresse du débiteur : Courriel :

Nom et adresse du créancier : **Fondation des Monastères - 14, rue Brunel - 75017 PARIS**

Compte à débiter : IBAN BIC

Nom et Adresse postale de l'Établissement bancaire teneur du compte à débiter :

Date : Signature (obligatoire)

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat pour un prélèvement régulier, vous autorisez la Fondation des Monastères à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque continuera à débiter votre compte conformément aux instructions de la Fondation des Monastères. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Identifiant créancier SEPA : FR652244203

Informations importantes sur le prélèvement :

- 1 - La mise en place est effectuée dans le mois qui suit la réception des documents.
- 2 - Les frais de prélèvements sont pris en charge par la Fondation des Monastères.
- 3 - Un reçu fiscal annuel (capitulatif) est adressé à tout donateur. 5 % de votre don sera versé au fonds de solidarité monastique.
- 4 - Les prélèvements peuvent être interrompus à tout moment sur simple lettre adressée à : la Fondation des Monastères - 14, rue Brunel - 75017 Paris ou par e-mail : fsm@fondationdesmonasteres.org